

Circonscription Nevers 1

Secrétariat

Affaire suivie par :

Laurence DOBINET

Tél : 03 86 93 22 10

Mél : ien58nevers1@ac-dijon.fr

DSDEN de la Nièvre

19 place Saint-Exupéry – CS 70074

58028 Nevers Cedex

Nevers, le 29 août 2022

L'inspectrice de l'Éducation Nationale
de la circonscription de Nevers 1

à

Mesdames et Messieurs les directrices et directeurs
d'écoles

Mesdames et Messieurs les enseignantes et
enseignants

Mesdames et Messieurs les enseignantes et
enseignants spécialisés et psychologues des RASED

Objet

Note de service n° 1

(À diffuser à tous les enseignants par voie électronique)

INTRODUCTION

Cette coupure estivale qui s'achève a permis, je l'espère, à chacune et chacun d'entre vous, de trouver le calme et la sérénité.

En effet, « **la crise sanitaire a mis à l'épreuve notre École, ses personnels et ses élèves, et témoigné s'il en était besoin du caractère essentiel et irréductible de l'institution scolaire et du service public d'éducation dans notre pays.**

La relation singulière entre l'École et la République trouve son fondement dans notre contrat social : permettre à tout enfant, tout jeune, de déployer ses pleines potentialités, quelles que soient ses origines géographiques, familiales ou sociales. L'École n'est pas seulement le cœur battant de notre société, elle est aussi son principal vecteur d'unité. » Extrait de la circulaire de rentrée du 29/06/22.

L'équipe de circonscription est donc heureuse de vous retrouver pour vous accompagner au mieux dans la déclinaison de ces valeurs communes que nous partageons.

I/ EQUIPE DE CIRCONSCRIPTION

L'équipe de circonscription Nevers 1

IEN :

CPC généraliste :

CPC EPS :

Madame Annette GIEN

Madame Natacha BUFFET

Madame Anne WAECKERLE

Secrétaire : Madame Laurence DOBINET
 C.P. arts visuels : Monsieur Philippe THEMIOT
 C.P. éducation musicale : Madame Corinne AUGENDRE
 E Run : Madame Mylène DIGAT (mi-temps)
 C.P. numérique éducatif : Monsieur Marc GARIN

Les horaires d'ouverture du secrétariat sont les suivants :

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi : 7h45/12h00 - 13h00/17h45
 Mercredi : 7h45/12h30
 Tél Secrétariat de circonscription : 03.86.93.22.10
 COURRIEL : ien58nevers1@ac-dijon.fr

✓ **Enseignants référents :**

Madame Evelyne LOPARD : 07 85 04 85 14 Madame Christine BARTOLO : 06 07 56 13 50
 Monsieur Claude RENAULT : 07 86 94 01 59

✓ **Organisation des secteurs de RASED**

Je vous rappelle le redécoupage qui est en œuvre depuis la rentrée 2021 :

RASED Nevers EST	RASED Imphy	Rased Decize
NEVERS – La Chaumière	CHANTENAY SAINT IMBERT	DECIZE
NEVERS – Oratoire	LIVRY	DEVAY
NEVERS – Barre-Manutention	LUTHENAY UXELOUP	CHAMPVERT
NEVERS – André Cloix	FLEURY SUR LOIRE	COSSAYE
NEVERS – Mouësse	MAGNY COURS	DORNES
NEVERS – Pierre Brossolette	SAINT PARIZE LE CHATEL	DRUY PARIGNY/SOUGY SUR
NEVERS – Lucie Aubrac	SAINT PIERRE LE MOUTIER	LOIRE
SAINT ELOI	CHEVENON	LA MACHINE
	IMPHY	LUCENAY LES AIX
	LA FERMETE	SAINT LEGER DES VIGNES
	SAUVIGNY LES BOIS	
	SAINT OUEN SUR LOIRE	

Je vous informe également que le pôle ressource a entamé une réflexion sur les modalités de travail des réseaux depuis le mois de juin au regard de leur composition. Nous avons un nouveau pôle ressource le lundi 5 septembre qui précisera encore ces nouvelles modalités ; elles seront ensuite présentées à l'IEN ASH afin d'assurer une cohérence départementale.

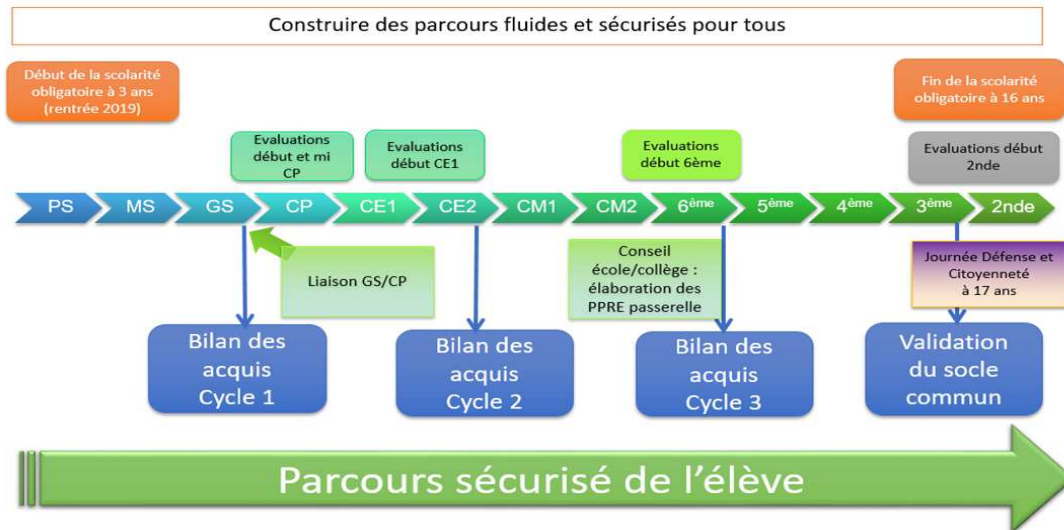
Pour cette première période rien ne change et les réunions entre l'équipe de circonscription et chaque RASED a permis d'organiser les aides pour la première période.

Ce sujet sera abordé lors des stages directeurs.

II/ PRIORITES DE RENTREE :

→ La circulaire de rentrée parue au BO du 29/06/22 identifie trois dimensions essentielles :

1. Une école engagée pour l'excellence et la maîtrise des savoirs fondamentaux et ce, dès la maternelle ce qui rappelle notre schéma de circonscription consacré à la sécurisation des parcours :



2. Une école engagée pour l'égalité et la mixité avec un accent particulier sur le service de l'Ecole inclusive et la lutte contre les assignations sociales et territoriales. C'est notamment la réflexion entreprise dans la circonscription sur les Territoires Educatifs Ruraux et la cité éducative de Nevers ;
3. Une école engagée pour le bien-être des élèves, fondée sur le respect de l'autre.

A cet égard, la laïcité, comme les valeurs de la République constituent des piliers de notre Ecole.

L'engagement pour l'environnement et le développement durable s'inscrit désormais dans les priorités de l'école au regard de l'actualité de la période estivale qui s'achève.

Il sera porté une attention particulière à la santé mentale des élèves dont certains ont été fragilisés par la crise sanitaire.

L'éducation artistique et culturelle ainsi que la pratique sportive constituent deux priorités fixées par le président de la République. A cet égard je vous rappelle l'opération « la rentrée en musique » et la pratique généralisée des 30 minutes d'activité physique quotidienne généralisées à partir de la rentrée : BO n° 30 du 28 juillet 2022 <https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo3/MENE2201330C.htm>

Je vous invite à la lecture exhaustive de cette circulaire à partir du lien suivant : <https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo26/MENE2219299C.htm>

III/ Protocole sanitaire 2022/2023

Dans chaque école, il convient d'actualiser en cette rentrée les plans de continuité pédagogique élaborés et mis en œuvre depuis 2020.

Protocole sanitaire : infographie et lien <https://www.education.gouv.fr/annee-scolaire-2022-2023-protocole-sanitaire-342184>

IV/ FORMATION CONTINUE

- **Animations pédagogiques : rappel**

Le temps de formation continue est désormais décliné de manière pluriannuelle pendant 6 ans.

Il repose sur le principe que tout enseignant doit bénéficier du plan national français et du plan national mathématiques sur cette pluri annualité.

→ Les modalités des animations pédagogiques doivent donc tenir compte de ce premier principe.

→ Second principe : il s'agit d'adapter le temps d'animation pédagogique pour répondre à la construction de certains projets. Exemples de situations particulières qui seront organisées entre la circonscription et les équipes d'écoles :

- La formation qui suit une évaluation d'école ;
- La construction d'un Territoire Educatif Rural ou de tout projet de mise en réseau ;
- Une formation au numérique suite à un équipement de l'école ;
- EMC pour les néo-titulaires première et deuxième année ;
- EPS ;
- Un plan science ou la mise en place d'un laboratoire mathématiques le cas échéant.

Déclinaison du premier principe :

Cycle 1

Les enseignants de cycle 1 vont suivre cette année pour moitié soit le plan national mathématiques soit le plan national français.

Ajouté à cela, le projet départemental « La fabriqu'à livres » qui sera poursuivi pour la rentrée 2022. Projet que je vous recommande vivement tant les productions de l'année dernière ont été de qualité. Plusieurs d'entre vous y ont d'ores et déjà participé. Vous pouvez avoir toutes les informations nécessaires à partir du lien suivant :

<https://view.genial.ly/60dd91a6533a900de691292f>

Cycle 2 et cycle 3

C2	6h ASH (thématique non encore définie)
	12h français/mathématiques à partir de ressources préparées par les Groupes Techniques départementaux MDL et Mathématiques dont, pour certains publics désignés, 3h numérique fondamental
C3	6h EPS
	12h français/mathématiques à partir de ressources préparées par les Groupes Techniques MDL et mathématiques dont, pour certains publics désignés, 3h numérique fondamental

- Dates des stages directeurs :**

MARDI 13 SEPTEMBRE		
ANGLADE-DUPONT	Fabienne	Ecole Lucie Aubrac - Nevers
AOULAD	Lucile	Ecole Pierre Brossolette - Nevers
DELHOMME	Sandrine	Ecole du Mouësse - Nevers
ROCHETTE	Fanny	Ecole - Saint Eloi
COGNET	Céline	Ecole de la Barre - Nevers
CHAPEAU	Myriam	Ecole de la Chaumière - Nevers
PEREZ-PETIT	Emilie	Ecole de l'Oratoire- Nevers
COTY	Céline	Ecole A. Cloix - Nevers
PIERLOT	Marie-Joséphine	Ecole de Loire
VEYSSET	Sandrine	St Ouen sur Loire
LEREU	Flore	Ecole A. Camus LA MACHINE
FRACHOT	Maud	Ecole J. Prévert La MACHINE

JEUDI 15 SEPTEMBRE		
BOULADE	Guillaume	Ecole de St Parize le Chatel
TILLIER	Sonia	Ecole de Magny-Cours
FLORANCE	Marie-Laure	Ecole de Luthenay Uxeloup
BELIN	Maxence	Ecole de Fleury sur Loire
BERNADAT	Jérôme	Ecole de Saint Pierre le Moutier (Bourg)
BOUFFARON	Sarah	Ecole maternelle Saint Pierre Le Moutier
CRISTO	Véronique	Ecole de Chantenay St Imbert
MARSANDE	Jean-François	Ecole de Sauvigny les bois
MIELCAREK	Anne	Ecole de la fermeté
BONNET	Lydie	Ecole Jean Jaurès IMPHY
MARSANDE	Isabelle	Ecole du Beuche Imphy
BONNIAU	Denis	Ecole A. Dubois Imphy
PATRY	Lise-Marie	Ecole du Bourg Imphy
MARTIN	Céline	Ecole de Chevenon
BRUNOT	Marie Christine	Ecole de Lucenay les Aix
FLEGAR	Amélie	Ecole de Dornes
DUGUE	Vincent	Ecole de Cossaye

Lundi 26 septembre		
COMPOT	Alexandra	Ecole St Just DECIZE
BEDUE	Fabrice	Ecole Lakanal DECIZE
CYPRES	Julie	Ecole René Cassin DECIZE
VIGHETTO	Sandrine	Ecole Jean de La Fontaine DECIZE
BOSCARDIN	Estelle	Ecole élémentaire de St Léger des Vignes
LAMBERT	Victoria	Ecole de Devay
PROENCA	Karine	Ecole de Sougy sur Loire
MOREAU	Marie Laure	Ecole maternelle de St Léger des Vignes
CHATELET	Stéphanie	Champvert

- **Un parcours national m@gistère** a été mis en place **pour accompagner la prise de fonction en tant qu'enseignant en école maternelle ou élémentaire.**

Conçu par les équipes de la DGESCO avec l'appui de l'inspection générale et de collègues enseignant en école, il comprend plusieurs volets généraux disponibles à compter d'aujourd'hui (contexte institutionnel, usagers et acteurs de l'école, préparation et conduite de la classe). Il sera enrichi par des modules didactiques propres à chaque cycle dès le 23 août.

Ce parcours en auto-formation est mis en ligne à compter d'aujourd'hui à l'adresse suivante : <https://magistere.education.fr/dgesco/course/view.php?id=2432§ion=1>

V/ EVALUATIONS REPERES CP/CE1 : rappel

Ces évaluations nationales seront conduites **entre le lundi 12 et le vendredi 23 septembre 2022**. Tous les élèves de CP et de CE1 sont concernés, qu'ils soient accueillis dans une classe à simple niveau ou dans une classe à niveaux multiples. Chaque élève sera évalué en maîtrise de la langue française (trois séquences) et en mathématiques (deux séquences).

La passation des épreuves, soit environ 8 à 15 minutes de travail effectif de l'élève par séquence (à planifier idéalement de manière non consécutive), sera organisée selon les modalités qui seront fournies dans le guide de l'évaluation.

Le portail de saisie des évaluations sera ouvert aux enseignants du lundi 12 au vendredi 30 septembre 2022. Ce portail, accessible via l'adresse www.reperes.cp-ce1.fr permet, dans un premier temps, de saisir les réponses des élèves et, dans un second temps, d'accéder aux résultats consolidés.

J'attire votre attention sur le fait que, afin que chaque école puisse disposer, au moment de la saisie, de l'ensemble des élèves inscrits, **il est nécessaire que l'application ONDE soit correctement renseignée en amont.**

Des éléments complémentaires, concernant les restitutions des résultats destinées aux parents, seront proposés à partir de cette année via un lien vers le site du ministère. Cette page permettra aux parents qui le souhaitent d'accéder à un descriptif plus précis des exercices constitutifs de ces évaluations et du sens du positionnement de leur enfant.

VI/ DIVERS :

- **Journée du sport scolaire** : elle aura lieu **le mercredi 21 septembre à Varennes Vauzelles**. Des activités sports collectifs du cycle 1 au cycle 3 seront proposées.
- **Séances d'agrément** :

Natation	Cyclo	Canoë Kayak
<ul style="list-style-type: none">➤ 5/09 matin – Aquabalt Nevers➤ 6/09 après-midi à Imphy➤ 12/09 matin Decize➤ 13/09 matin – Ilot Corail	<ul style="list-style-type: none">➤ 30 septembre à Coulanges	<ul style="list-style-type: none">➤ 6/09 à 17h00 (Nevers)➤ 4/10 à 17h00 (Nevers)➤ 8/09 tests élèves

- L'**U.S.E.P.** poursuit ses activités : vous pouvez vous renseigner auprès du Comité USEP et du Conseiller Pédagogique EPS. Des réunions d'informations seront organisées en début d'année pour chaque secteur. Les dates vous seront communiquées prochainement.
- **Elections des représentants de parents d'élèves** :
<https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo27/MENE2217341N.htm>
- **Fournitures scolaires** : une liste a été publiée sur le site du ministère. Elle est importante. Je vous rappelle que les crédits attribués par les collectivités territoriales permettent de procéder aux achats courants. Aussi je vous invite, en cette période complexe pour de nombreuses familles, à utiliser prioritairement ces crédits municipaux.
- **Demande d'aménagement du temps de présence à l'école maternelle** pour un enfant soumis à l'obligation d'instruction et scolarisé en petite section : une version actualisée et simplifiée du document à renseigner est jointe à cet envoi. Ce document est à compléter deux fois par an et à adresser impérativement aux IEN de circonscriptions.
- **Sécurité dans les écoles** : la sécurité des écoles et des établissements scolaires est une priorité absolue. Dès la prérentrée, tous les personnels de l'école devront connaître le plan particulier de mise en sécurité (PPMS). Les parents d'élèves seront informés des mesures prises lors des réunions de rentrée.

Trois guides ont été élaborés pour accompagner les directeurs et leurs équipes :

- le guide des directeurs d'école ;
- l'annexe sur les spécificités liées aux élèves les plus jeunes ;
- le guide des parents d'élèves.

Vous les trouverez sur le site du ministère :

http://www.education.gouv.fr/cid85267/consignes-de-securite-applicables-dans-les-etablissements-relevant-du-ministere.html#Des_guides_pour_accompagner_la_communaute_educative

Une prochaine note de service abordera les modalités d'évaluation des enseignants : Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations. Je vous rappelle que l'information préalable aux rendez-vous de carrière doit être transmise aux enseignants 15 jours avant la date prévue.

J'adresse un mot de bienvenue aux enseignants qui rejoignent la circonscription de Nevers 1 et plus particulièrement aux professeurs des écoles stagiaires.

Je terminerai cette première note de service en citant, comme en introduction, un extrait de la circulaire de rentrée tant elle traduit **notre engagement au quotidien** auprès de nos élèves et de leurs familles :

« La relation singulière entre l'Ecole et la République trouve son fondement dans notre contrat social : permettre à tout enfant, tout jeune, de déployer ses pleines potentialités, quelles que soient ses origines géographiques, familiales ou sociales. L'Ecole n'est pas seulement le cœur battant de notre société, elle est aussi son principal vecteur d'unité. »

L'équipe de circonscription vous souhaite une très bonne année scolaire.

**L'Inspectrice de l'Éducation nationale
de la circonscription de Nevers 1**

Annette GIEN